



Une information sur les droits sur la résidence française ou une c

Par **wafia**, le **21/07/2008** à **18:12**

slt je suis une algérienne qui réside maintenant en algérie j'ai une grand mère qui vit en France depuis 29 ans et qui a travaillé là-bas elle est retraitée en France mais elle n'a pas la nationalité française elle a une résidence je veux savoir si je peux avoir moi-même une carte de séjour au vu de la résidence de ma grand-mère paternelle en France sous le même nom je veux savoir si j'ai le droit d'avoir moi-même un droit à des papiers